



PRÉPARER LA RÉFORME DU FINANCEMENT DE LA PSYCHIATRIE

La réforme du financement de la psychiatrie va entrer en vigueur dès 2021. Cette formation propose de présenter les enjeux et les transformations apportées par cette réforme sur le financement des établissements et activités de

psychiatrie du champ privé à but non lucratif. Elle vise à donner aux décideurs et acteurs les outils pour s'approprier cette réforme, et adapter le pilotage opérationnel et financier de leurs activités et de leurs établissements.

OBJECTIFS

- S'approprier les principes de la réforme des modes de financement des activités de psychiatrie
- Identifier les enjeux du changement de mode de financement sur le pilotage opérationnel des établissements et activités de psychiatrie
- Repérer des outils et leviers pour préparer la mise en œuvre de la réforme dans les établissements et services

CONTENU

Les enjeux de la réforme du financement de la psychiatrie et son calendrier

Les différents compartiments de financement

Gouvernance et allocation des ressources financières allouées au champ de la psychiatrie

L'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme sur le pilotage de l'établissement et des équipes

L'enjeu des systèmes d'information et du codage



18 mai 2021



Classe virtuelle



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissances relatives à la fonction professionnelle exercée

PUBLICS

- Directeurs, directeurs adjoints et adjoints de direction
- Responsables administratif et financier, responsables financiers, comptables
- Présidents de CME, médecins
- Cadres de santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Directeur de l'Offre de soins et des parcours de santé – FEHAP
- Directeur-adjoint de l'Offre de soins – FEHAP
- Médecin DIM
- Directeur d'établissement de psychiatrie